

Questions au Feuilleton

Les fonctionnaires ne touchent aucune rémunération, mais leurs frais de déplacement sont remboursés.

Membres du secteur privé:		Dépenses au 3 mai 1985
M. Peter Baird Connexus Research Group Inc. Ottawa (Ontario)		\$9,671.50
M. Patrick Brascoupe Vice-président Apikan Ltd. Ottawa (Ontario)		\$7,400.00
M. V. Glenn Sundstrom Conseiller en affaires Calgary (Alberta)		\$6,555.66

Les membres du Groupe d'étude sur les programmes destinés aux autochtones ont tous une expérience étendue des domaines intéressant les autochtones, et notamment du développement du Nord, de la gestion de l'environnement, de la protection du milieu, de l'industrie pétrolière, etc.

La divulgation de renseignements personnels est régie par la Loi sur la protection des renseignements personnels.

[Français]

M. Dick: Je suggère, monsieur le Président, que les autres questions soient réservées.

M. le Président: On a répondu aux questions énumérées par l'honorable secrétaire parlementaire. Les autres questions sont-elles réservées?

Des voix: D'accord.

* * *

[Traduction]

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

M. Paul Dick (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur le Président, si la question n° 288 pouvait être transformée en ordre de dépôt de document, le document serait déposé immédiatement.

M. le Président: Plaît-il à la Chambre de considérer la question n° 288 comme ayant été transformée en ordre de dépôt de document?

Des voix: D'accord.

[Texte]

LE GROUPE DE TRAVAIL SUR LES SERVICES FERROVIAIRES VOYAGEURS

Question n° 288—**M. Axworthy:**

1. Le 1^{er} mars 1985, combien avait coûté au total le groupe de travail sur les services ferroviaires voyageurs?

2. Quels sont les coûts finals et budgétisés prévus du groupe de travail?

3. Qui fait partie du groupe de travail et quels sont leurs a) poste, b) compétence?

4. Quels arrangements financiers et/ou autres ont été conclus avec chaque membre du groupe de travail?

5. Ces arrangements ont-ils été établis par contrat et, dans l'affirmative, a) les contrats ont-ils été approuvés par le Conseil du Trésor, b) quelles en sont les modalités, dans chaque cas, en ce qui concerne (i) les honoraires (ii) les émoluments et/ou allocations quotidiennes (iii) les frais d'accueil (iv) les frais généraux

d'administration et/ou de fonctionnement (v) les frais de déplacement, c) qui a signé les contrats pour le compte de la Couronne, d) quelles sont les dates de validité de chaque contrat?

6. Les membres du groupe de travail ont-ils tous voyagé et, dans l'affirmative, par membre et par voyage, a) quels en étaient la destination et le but, b) quel en a été le coût, c) l'intéressé était-il accompagné par des employés du ministère ou du ministre et, dans l'affirmative, (i) par qui (ii) pourquoi (iii) combien en a-t-il coûté, d) l'intéressé a-t-il voyagé sur VIA Rail et, sinon, pourquoi?

7. Les coûts du groupe de travail sont-ils prévus au budget a) du Cabinet du ministre ou du ministre d'État, b) du sous-ministre ou du sous-ministre associé, c) d'une administration ou d'un autre secteur du ministère et, dans l'affirmative, lequel, d) d'une combinaison des secteurs susmentionnés et, dans l'affirmative, laquelle, e) de VIA Rail ou de toute autre société de la Couronne et, dans l'affirmative, laquelle?

8. Combien en coûte-t-il en a) années-personnes, b) autres frais de fonctionnement connexes assumés par le ministère des Transports pour les locaux et l'appui du groupe de travail?

9. Quels sont les coûts en a) années-personnes, b) traitements c) autres frais de fonctionnement connexes assumés par (i) la Commission canadienne des transports (ii) VIA Rail (iii) le Canadien national à l'appui du groupe de travail?

10. a) Quelle superficie, en mètres carrés, a-t-on accordée au groupe de travail, b) quelle en est la valeur en dollars pendant la durée du mandat du groupe de travail, c) combien ont coûté les modifications aux bureaux et/ou le mobilier neuf?

11. A-t-on accordé au groupe de travail un budget de services professionnels et de frais de déplacement pour lui permettre de retenir les services d'experts-conseils et, dans l'affirmative, a) à combien s'élève-t-il, b) combien a-t-on (i) engagé (ii) dépensé à ce jour?

12. Combien de contrats le groupe de travail a-t-il adjugés à ce jour et a) à qui, b) quelles en étaient les modalités financières, c) pourquoi?

13. Quelles sont les dates et les étapes imposées au groupe de travail?

14. Quand le groupe de travail doit-il présenter son a) prochain rapport d'étape, b) rapport final?

(Le document est déposé.)

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA CHAMBRE DES COMMUNES

MOTION D'AJOURNEMENT

L'hon. Ray Hnatyshyn (président du Conseil privé): Monsieur le Président, vous savez peut-être qu'un accord a été conclu au sujet des travaux de la Chambre. Nous avons bouclé notre programme législatif hier soir. Ce matin, les différentes mesures qui avaient été adoptées ont reçu la sanction royale vers 1 h 30. Nous sommes convenus que la Chambre ajournerait ses travaux après les affaires courantes aujourd'hui même.

Avant de présenter la motion à cet effet, je voudrais vous offrir, monsieur le Président, au nom de tous les députés de la Chambre des communes, mes remerciements pour la patience et la diligence dont vous avez fait preuve dans l'exercice de vos fonctions.

De même, comme la coutume le veut à la veille d'un congé parlementaire, nous voulons remercier les greffiers ainsi que tous les employés de la Chambre des communes qui, en dépit de excellents services qu'ils nous rendent, ne reçoivent pas très souvent les félicitations et les honneurs qu'ils méritent.